



Vendeur absent lors de la signature

Par **chaniB**, le **27/05/2017** à **18:40**

Bonjour à tous,

je voudrais savoir quels sont mes recours dans le cas de figure suivant:

j'ai reçu la convocation pour la signature d'un acte de vente en tant qu'acheteur. RDV le 29 mai. Le vendeur n'étant pas en métropole, devait faire une procuration pour être représenté. A ce jour, il n'a rien fait et reste injoignable.

Nous avons tous 2 été informés de la date il y a 15 jours. De plus il y a eu beaucoup de retard de la mairie pour fournir les documents. Le compromis a été signé il y a 4 mois... Donc le vendeur a eu tout le temps nécessaire pour se préparer. il s'agit donc d'une grosse négligence de sa part. Quels sont mes recours? En sachant que je dois quitter mon appartement actuel le 31 et que cette situation va me faire perdre de l'argent: garde meuble, logé dans la famille mais trop éloigné de mon travail, soit je dois arrêter de travailler jusqu'à la signature soit je dois aller à l'hôtel sans compter le préjudice moral.

merci pour vos conseils